

ABONNEMENT.

Saumur : Un an 30 fr. Six mois 16 Trois mois 8

Poste :

Un an 35 fr. Six mois 18 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Chez tous les Libraires; A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c. Réclames, — . . . 30 Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées sans restriction dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

24 Décembre 1875.

Nos ateliers étant fermés demain, jour de Noël, l'Echo Saumurois ne paraîtra pas.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

Séance d'hier jeudi.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur la fixation des circonscriptions électorales.

M. Leroyer a la parole.

L'orateur demande qu'il ne soit statué sur les circonscriptions de Lyon qu'après avoir statué sur celles de Paris.

Le rapporteur demande que l'on discute simultanément sur les circonscriptions de la Seine et du Rhône. Les moments de l'Assemblée sont précieux, dit-il, il faut abréger autant que possible les débats.

Après quelques observations présentées par M. Vautrain, l'Assemblée décide que l'on réservera la question du département du Rhône et que l'on discutera les circonscriptions de la Seine.

M. Desjardins, sous-secrétaire d'Etat, combat le système de la commission qui consiste à donner à Lyon et à Paris autant de députés que d'arrondissements, plus un député par fraction de 80,000 habitants. L'orateur demande que Paris et Lyon soient considérés comme un seul arrondissement et que le chiffre des députés à élire soit calculé sur le nombre total de la population, c'est-à-dire que ces deux villes aient à nommer un député par fraction de 400,000 habitants.

M. Denormandie combat les arguments de M. Desjardins et demande qu'il soit accordé un député à chaque arrondissement de Paris. L'orateur s'attache à démontrer que sous la Restauration les arrondissements de Paris ont été considérés comme tels au

point de vue municipal et politique et que toujours ils ont eu une représentation distincte.

L'article de la commission est mis aux voix.

L'article est rejeté par 333 voix contre 326.

M. Albert Desjardins propose de substituer à l'article rejeté la rédaction de l'ancienne commission des Trente. Cette proposition est adoptée.

L'Assemblée décide que la ville de Paris sera divisée en autant de circonscriptions qu'elle compte d'arrondissements et qu'elle nommera un député par arrondissement.

L'Assemblée adopte successivement les 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e arrondissements. Sur le 9^e, M. Tirard demande que cet arrondissement nomme deux députés.

Après une discussion à laquelle prennent part MM. Tirard, Denormandie, Gambetta, Dupont (du Nord), la proposition est mise aux voix sous forme d'article additionnel. (La séance continue.)

LES SOIXANTE-QUINZE SÉNATEURS

INAMOVIBLES.

Voici la liste définitive des 75 députés qui ont été proclamés sénateurs inamovibles par l'Assemblée nationale, classés d'après le nombre des suffrages obtenus par chacun des élus et avec indication du département que représente actuellement chaque sénateur :

Table listing 75 senators with their names and departments. Includes MM. Desjardins, Leroyer, etc.

Table listing 75 senators with their names and departments. Includes De La Rochette, Foubert, etc.

Table listing 75 senators with their names and departments. Includes Scheurer-Kestner, Le vicomte de Lorgeril, etc.

Voici maintenant la répartition des 75 sénateurs entre les diverses fractions parlementaires de la Chambre :

CENTRE GAUCHE. — 24 membres.

MM. Béranger — Bertauld — Casimir Périer — Calmon — le colonel de Chadois — le général Chanzy — Cordier — Corne — Gauthier de Rumilly — l'amiral Jaurès — Krantz — Laboulaye — Lanfrey — Jules de Lasteyrie — Lepetit — Le général Letellier-Valazé — Léon de Maleville — le marquis de Maleville — Ernest Picard — l'amiral Pothuau — Schérer — de Tocqueville — Tribert — Wolowski.

GAUCHE RÉPUBLICAINE. — 44 membres.

MM. Barthélemy Saint-Hilaire — le général Billot — Carnot père — le général Charetton — Eugène Duclerc — Fourcand — Humbert — Oscar de Lafayette — Le Royer — Littré — Magnin — Paul Morin — Rampon — Yonne — Jules Simon.

EXTRÊME DROITE. — 10 membres.

MM. de Cornulier-Lucinière — de Douhet — Dumon — de Franclicu — Kolb-Bernard — de Lorgeril — Pajot — de La Rochette — Théry — de Tréville.

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LES AVEUX DE MON AMI JOHN

(Suite.)

— John, ajouta-t-il, quand il m'eut écouté : vous avez fait preuve de courage et de bonne volonté en vous mettant avec persévérance à l'école de Job. Je ne vous dissimule pas qu'avant ce témoignage je doutais beaucoup de vous, de la possibilité de votre transformation : je l'espère maintenant. Assurément je n'ai aucunement la prétention d'abuser du service très-simple que je vous ai rendu pour peser sur votre liberté. Dès aujourd'hui vous êtes maître de nous quitter, d'aller, selon votre désir, vers votre mère ou vers votre ami Georges. Je ne vous le conseille pas cependant : d'abord parce qu'il n'est pas certain que vous soyez encore tout à fait à l'abri de poursuites, ensuite parce que votre rétablissement définitif peut être compromis par trop de fatigue. Mais, au-dessus de ces raisons, il en est une que je ne veux pas vous dissimuler. Votre captivité ici, forcée d'abord, volontaire dès aujourd'hui, me

paraît vous être salutaire. Ne vous y sentez-vous pas dans un milieu favorable au changement intérieur dont vous assurez avoir le sincère désir? Vous hâter d'en sortir, n'est-ce pas vous exposer aux rechutes? Si j'avais quelque empire sur vous, je vous dirais : « Restez encore ici quelque temps, comprimez votre impatience, continuez à ressaisir ces éléments d'instruction que vous aviez laissés perdre. Je ne vous demande que quelques mois de patience. Réfléchissez, et agissez ensuite comme vous le jugerez à propos. »

Je me retirai, je méditai ces sages paroles. Je ne pouvais pas avoir en moi plus de confiance qu'on ne voulait bien m'en témoigner.

Je sentais cependant qu'il s'était fait une sorte de révolution au fond de ma conscience; j'avais une horreur si vraie, si profonde pour cette ivresse qui m'avait fait commettre presque un meurtre, que, très-véritablement, toute liqueur forte, gin ou vin, me faisait horreur.

Une fois, on m'avait apporté un verre de claret, comme une sorte de médicament bon pour me fortifier; je l'avais repoussé avec un cri : un verre de sang ne m'eût pas inspiré plus de dégoût.

Il s'était passé en même temps dans ma mémoire un singulier phénomène : les faits s'y étaient séparés de manière à former deux courants.

Dans l'un, calme et pur, étaient réunis tous les souvenirs de mon enfance, les enseignements de

ma mère, les conseils de Georges; dans l'autre, agité et limoneux, toutes les brutalités, toutes les querelles où m'avaient entraîné de mauvais compagnons.

Je voyais très-distinctement dans mon existence passée la part du mal et celle du bien.

Ce que j'avais entendu raconter de conversions et de repentirs de criminels, au moment de leur supplice, me me surprenait plus : je croyais à la possibilité de leur sincérité, la sentant en moi-même.

Et heureusement, mon ami, je me me faisais pas illusion.

Selon le désir de mon vénérable bienfaiteur, je restai quelque temps encore dans le séjour paisible qui m'avait servi de port au jour du naufrage.

Je travaillais au jardin, mais la plus grande partie de la journée était occupée par mes études avec Job.

Mes progrès, lents à mon sentiment, étaient rapides au sien.

Il est certain que j'arrivai à écrire passablement, que le nombre d'ouvrages d'histoire, de voyages, de poésie, de littérature, de morale, que je lus avec Job fut assez considérable.

Je me pris insensiblement d'une véritable passion pour les livres.

L'oncle de Job en vint à me dire en riant que, si je continuais, on me ferait maître d'école.

Au commencement de l'été, mon protecteur fit un voyage en Écosse. Je n'avais pas été averti de son départ, et j'en éprouvai quelque chagrin. Son absence devait durer plusieurs mois.

Je priai l'oncle de Job de considérer que je ne pouvais tarder à prendre un parti : il me fallait songer à me procurer des moyens de travailler pour vivre, et, aussi, je souffrais de ne pas voir ma mère.

J'ai des instructions, me dit cet honnête homme. Parlons sérieusement de vos projets. Avez-vous un état en vue?

Tout autre que celui de charpentier me conviendra, pourvu que je puisse m'assurer la société de compagnons qui soient à mon gré.

Il me pressa de lui indiquer parmi les professions celles où il me paraîtrait le plus facile d'arriver promptement à une habileté suffisante.

Je nommai au hasard celles de menuisier ou de charbon, parce qu'elles se rapprochaient le plus de mon ancien état, tout en avouant que je voyais dans ces différentes manières de gagner mon pain, non un attrait, mais simplement une nécessité.

J'ai une proposition à vous faire au nom de mon maître, me dit-il. Il y a douze ans environ, l'instituteur d'une école voisine s'étant trouvé par faiblesse de constitution dans l'impossibilité de continuer à enseigner, mon maître l'a établi à Tunbridge, situé à neuf milles d'ici. Cet homme

UNION RÉPUBLICAINE. — 8 membres.
MM. Edmond Adam — Cazot — Corbon — Crémieux — Laurent-Pichat — Scheurer-Kestner — Schœlcher — Testelin.

GROUPE LAYERGNE. — 6 membres.
MM. le général de Chabron — Denormandie — Gouin — Léonce de Lavergne — Luro — Wallon.

DROITE ET CENTRE DROIT. — 5 membres.
MM. le duc d'Audiffret-Pasquier — le général d'Aurelle de Paladines — le général Changarnier — le général de Cissey — l'amiral de Montaignac.

Sénateurs qui n'appartiennent à aucune réunion. — 8 membres.

MM. Baze — Mgr Dupanloup — Foubert — l'amiral Fourichon — le général Frébault — Martel (du Pas-de-Calais) — le comte Roger (du Nord) — Hervé de Saisy.

Chronique générale.

Les journaux de la gauche cherchent à détruire la grave impression faite aux conservateurs par la séance de lundi. On rejette tout sur M. Naquet. C'est là un petit artifice qui ne peut tromper personne. M. Georges Périn a fait entendre à la tribune des paroles qui ne sont pas moins graves que celles de M. Naquet. M. Lepère lui-même ne s'est pas séparé, quant au fond, de la proposition de M. Naquet : lui et ses amis se sont abstenus. Les journaux du parti donnent ouvertement à entendre que si la proposition de M. Naquet n'a pas été retenue par leurs amis, c'est parce qu'elle était de quelques mois prématurée.

Cela promet ! Si l'on doit rapatrier les déportés et ouvrir les portes des prisons politiques, nous pouvons compter sur une nouvelle Commune.

M. le ministre de l'intérieur a non-seulement recommandé aux préfets une grande prudence, mais aussi il leur a donné ordre de communiquer dès maintenant les listes des conseillers municipaux de chaque commune aux électeurs sénatoriaux et même à toute personne qui en fera la demande.

Quoique les rapports oraux qui ont eu lieu entre le ministre et ses agents principaux venus de leurs provinces respectives pour le consulter soient essentiellement secrets, il y a toujours quelques détails qui transpirent et que l'on peut donner comme exacts. Il faut placer, assure-t-on, dans cette catégorie, l'avis unanime des préfets de fixer les élections législatives au 4^e mars. Toute autre date antérieure à celle-là aurait le périlleux inconvénient de paralyser l'action des campagnes et de livrer le scrutin à l'influence des électeurs urbains. On ne sait pas encore si le gouvernement est disposé à suivre ce sage conseil.

Au moment où il est tant parlé de l'élection des délégués qui doivent nommer les sénateurs, il est bon de rappeler quelques dispositions de la loi.

La loi veut que le choix des délégués pour les élections sénatoriales soit fait par les conseils municipaux au scrutin secret et sans discussion préalable.

Par une autre disposition, elle déclare nul le mandat impératif.

Qu'on ne l'oublie pas !

Chronique Locale et de l'Ouest.

NOËL.

Ce ne fut qu'au quatrième siècle que les églises fixèrent définitivement la nativité de Jésus-Christ au 25 décembre.

Mais la célébration de Noël ne date réellement que du dixième siècle. Elle remplaça la fête païenne appelée fête du solstice d'hiver, et que les anciens célébraient depuis la nuit du 25 décembre jusqu'au 2 janvier.

Une particularité assez curieuse, et qui prouve la haute antiquité et le caractère de cette fête, c'est qu'elle était désignée sous le même nom chez tous les peuples septentrionaux. En Islande et en Suède, on l'appelait *Jul* ; en Angleterre, *Joulo* ; en Finlande, *Joulo* ; les Saxons, *Geol* ; les Celtes, *Gwell* ; les Lapons, *Jouls*, etc.

Cette fête était entourée de grands privilèges. Pendant treize jours à partir de la nuit de Noël, la justice n'avait plus aucun recours contre les criminels. On appelait cela la *trêve de Julfred* ou la *paix de Jul*.

Au moyen âge, on célébrait la nativité de Jésus-Christ par la représentation des *Mystères*. Mais ces scènes dialoguées, dont la religion était l'objet, donnèrent lieu dans la suite à des scandales, et on finit par les supprimer.

A cette époque, le jour de Noël, les serviteurs se trouvaient dégagés de leurs travaux ordinaires, et le jeûne était interdit, ainsi qu'il était ordonné dans le concile de Prague.

Voyons maintenant comment se célèbre aujourd'hui cette fête en Europe.

En Angleterre, c'est la fête nationale. Ce jour-là, les familles se réunissent et mangent en commun le fameux plum-pudding que les ménagères ont mis plusieurs jours à confectionner.

Ce qu'il y a de fort curieux, c'est que, si vous vous trouvez en Angleterre, le jour de *Christmas*, dans un hôtel où vous avez l'habitude de descendre, on vous sert un dîner splendide où le champagne et les mets variés se succèdent à profusion.... Le pittoresque, c'est que ce dîner-là n'est pas porté sur l'addition. Pour les clients, tout est gratuit ce jour-là.

Les hospices, les établissements de bienfaisance et beaucoup de particuliers distribuent des quantités de pudding aux indigents.

En Italie, à Naples surtout, les fêtes de Noël commencent dès le dimanche de l'Avant.

Des chanteurs et chanteuses, qui s'accompagnent de leurs mandolines ou guitares, parcourent les rues et les places en faisant entendre des *Noëls*. Les Italiens sont très-amateurs de ce genre de divertissement.

Une fois Noël venu, ces troubadours modernes disparaissent comme par enchantement, et ils se trouvent remplacés par des malheureux, aveugles pour la plupart, qui chantent des cantiques et récoltent de fortes aumônes.

Chez les Slaves, quinze jours avant Noël, les prêtres préparent et bénissent des pains blancs qu'on nomme *strucle* et qu'ils envoient à toutes les familles, depuis la plus riche jusqu'à la plus nécessiteuse.

La veille de la fête, on jeûne toute la journée et on ne doit, le soir, toucher au repas qui a été préparé qu'après l'apparition de la première étoile.

Dans les campagnes, les jeunes gens se déguisent et se masquent ; puis ils courent en traîneaux en cherchant à se faire des surprises. Le point essentiel de ce divertissement, appelé *Kuli*, est de garder l'incognito le plus longtemps possible.

En Dalmatie, la veille de Noël, un membre de chaque famille se rend dans la forêt et coupe un petit chêne.

Il le rapporte chez lui et dit en entrant : « Bonjour, heureux Noël ! » Toutes les personnes présentes lui répondent : « Dieu te le donne. »

Le chêne est ensuite mis dans le foyer, et pendant toute la combustion, on jette dessus des grains de blé en signe de prospérité pour l'avenir.

Le soir, un repas réunit la famille. Chaque membre se présente avec un cierge, et dit en entrant : « Le Christ est né. » Le grand-père, ou, à défaut, le plus âgé, prend tous les cierges et les réunit en faisceau. C'est l'emblème de l'union et du bonheur de la famille.

Pendant trois jours, la table reste servie, et tout le monde peut entrer manger ; mais nul ne doit passer le seuil de la porte sans prononcer ces paroles : « Le Christ est né. »

En Russie, cette solennité a lieu avec une grande splendeur. Dans tous les salons se trouve un arbre enchanté.

C'est un beau sapin fraîchement coupé, aux branches duquel sont attachés des lumières, des fleurs, des fruits, des dentelles, des jouets, des bijoux et des bonbons. L'arbre le moins chargé revient souvent à plusieurs milliers de roubles. Les grandes personnes comme les enfants ont leur part dans cet amas de cadeaux que le sort distribue.

C'est aussi l'époque de se faire des présents. Chacun y met, selon les circonstances, de l'esprit ou de l'espièglerie : on enverra à une dame une botte de paille au milieu de laquelle se trouvera cachée une pierre précieuse ; à une coquette, on adressera une poupée ridiculement habillée ; à un avare, de la menue monnaie, etc.

Pour les jeunes fiancés, l'usage est plus poétique. Les jeunes filles et les jeunes gens reçoivent une boîte mystérieuse... Une fois

ouverte, deux blanches colombes s'envolent. Ce sont des souhaits de félicité pour l'avenir.

En France, les traditions de la fête de Noël sont à peu près perdues. On n'y attache plus guère d'importance que par rapport aux petits enfants auxquels on fait croire la visite du petit Noël.

Dans les campagnes, la tradition n'a pas autant perdu de ces traits primitifs. La messe de minuit est pieusement célébrée. Dans certains centres, en Bretagne, par exemple, cette fête a un caractère solennel ; mais l'esprit de superstition y a sa part ; on trouve encore des paysans qui sont fermement convaincus que, pendant la messe de minuit, les bestiaux s'agenouillent dans les étables, et que quiconque voudrait les regarder en ce moment tomberait foudroyé.

DEUX MORCEAUX D'HARMONIE.

M^{me} de Becque nous adresse l'épître suivante :

« Monsieur le Rédacteur,

« Je viens de lire, dans votre numéro du 23, le compte-rendu de la soirée de dimanche ; cet article n'étant pas signé, j'ai tout lieu de croire qu'il émane de vous, et que le jugement porté sur moi, relativement au morceau que j'ai accompagné à M^{me} Grasset, doit vous avoir été dicté de sa part, car j'ai remarqué que vous n'assistiez pas à cette réunion.

« Je viens donc vous prier, Monsieur le Rédacteur, d'être mon interprète auprès de M^{me} Grasset, et de vouloir bien lui dire combien je suis désolée de n'avoir pas su, malgré toute ma bonne volonté et mon dévouement, si bien connus, me mettre à la hauteur du talent, vraiment remarquable, de cette dame.

« Veuillez lui dire, surtout, combien je suis contrariée que ma seconde partie ait pu laisser passer inaperçus les deux traits qui, dans l'allegro, servent de rentrée au motif ; elle les a perlés si finement, mais si finement, que les perles, hélas ! ont fui sous ses doigts.

« Je compte sur votre obligeance, Monsieur le Rédacteur, et vous prie d'agréer tous mes remerciements et l'assurance de mes sentiments très-distingués.

« CÉCILE DE BECQUE. »

Réponse.

M^{me} de Becque a été piquée, cela se voit, par les quelques éloges qui m'ont été adressés ; aussi m'accuse-t-elle, sans preuves, d'avoir suggéré l'article sur le concert de dimanche. En cela, elle se trompe gravement : je n'y suis pour rien, et toute sa lettre est remplie d'inventions de même sorte dont le mobile est trop facile à deviner.

Cependant, je suis heureuse et fière d'être, par les appréciations de M^{me} de Becque, mise au même rang que les autres dames musiciennes de la ville. Tous ceux qui ont voulu l'écouter savent qu'elle ne se prive pas de critiquer de la belle façon chaque artiste, et qu'elle ne craint pas de dé-

JEAN DE PARIS

Opéra-comique en 2 actes, paroles de Saint-Just, musique de BOIELDIEU.

DISTRIBUTION : — Le grand Sénéchal, M. Diepdalle. — Jean de Paris, M. Biron. — Podrigo, maître d'auberge, M. Duchâteau. — La princesse de Navarre, M^{me} Papin. — Olivier, jeune page de la suite de Jean, M^{me} Leclerc. — Lorezza, fille de Podrigo, M^{me} E. Simon. — Suite de la princesse et de Jean de Paris, garçons et filles d'auberge. — La scène se passe dans le royaume de Navarre.

LE CHALET

Opéra-comique en 1 acte, paroles de Scribe, musique d'Adam.

Le spectacle commencera par :
Le Clou dans la serrure, vaudeville en 1 acte, de MM. Lambert Thiboust et Desnoyers.

Bureaux à 7 h. 1/2 ; rideau à 8 h.

Théâtre de Saumur.

Troupe du Grand-Théâtre d'Angers, sous la direction de M. EMILE MARCK.

LUNDI 27 décembre 1875,

EN L'HONNEUR DU CENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE BOIELDIEU.

est maintenant très-âgé et assez à l'aise pour songer bientôt à la retraite. Mon maître a pensé qu'il pourrait vous convenir de l'aider dans son commerce et d'apprendre de lui ce qu'il serait nécessaire pour lui succéder.

— Et quel est ce commerce ?
— Il vend du thé, qu'il faudra bien que vous aimiez, puisque vous ne pouvez plus supporter aucune autre boisson, et une autre marchandise que vous aimez déjà... des livres.

Je me récriai sur l'in vraisemblance de transformer un charpentier en libraire.

— C'est une très-modeste librairie, je vous assure, reprit le vieillard. N'avez-vous pas vu, d'ailleurs, qu'on vend des livres partout, même chez les marchands de comestibles ?

Je n'avais pas besoin que l'on fit de grands efforts pour me persuader ; puis il ne s'agissait, après tout, que d'une expérience à faire.

Quelques jours après, le vieillard me dit :
— Eh bien, quand partons-nous pour Tunbridge ?

— Dès demain, s'il vous plaît, répondis-je en riant.

Il me prit au mot.
Le lendemain, je montai dans une petite carrieole avec Job et son oncle.

Nous passâmes devant la prairie dont j'avais brisé la barrière. Je reconnus l'arbre, la place ;

je me rappelai l'alouette, la vieille femme dans la charrette, l'apparition du bon vieillard...

Il me regardait en ce moment et avec une autre expression qu'alors : je lui saisis la main ; j'avais les yeux pleins de larmes : il pouvait y lire les sentiments qui m'agitaient.

Le ciel était pur, la route facile. En moins de deux heures, nous arrivâmes à Tunbridge.

— Cher monsieur Samuel, dis-je au vieillard, si après un peu d'essai l'on trouve que je suis devenu un commis passable, ne me permettrait-on pas, dans quelques semaines, de chercher à voir ma mère ?

Job regarda son oncle avec un singulier sourire.

— Sans doute, je le crois ; ce sera possible, murmura le vieillard d'un air qu'il semblait vouloir rendre indifférent.

La carrieole roula sur les pavés, s'engagea dans une suite de rues étroites, et enfin, arrivée sur une petite place, près de la maison de ville :

— C'est ici, me dit Samuel.

Nous étions devant une petite maison qui n'avait qu'un étage. Deux fenêtres assez larges, des deux côtés de la porte vitrée du rez-de-chaussée, étaient garnies de livres ouverts.

Au-dessus de cette porte était une large planche noircie, d'où ressortait en relief un nom.

Chose étrange ! c'était le mien.

— Voilà un singulière coïncidence, dis-je. Le

clarer les surpasser de six cents coudées. Le fait est vrai, elle les dépasse toutes, mais par un genre tout-à-fait à elle que je ne lui envie pas.

Toutefois, je regrette beaucoup que les quelques mots flatteurs, écrits à mon sujet, lui aient causé un si violent mal au cœur; mais je pense que si elle pouvait rendre encore autant de bile qu'elle en a rendu dans sa lettre, elle en éprouverait un soulagement capital.

Ne vous gênez donc pas, chère Madame, expectorez, expectorez encore: cela ne peut nuire à personne et vous fera le plus grand bien. C'est ce que je désire sincèrement.

ANNA GRASSET.

Pour nous, ajoutons en terminant:

Et nunc erudimini, qui judicatis....

Les amis et connaissances de la famille de M. Lecoy, maire de Saumur, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part de la mort de M^{me} Lecoy, sont priés de vouloir bien considérer cet avis comme une invitation et de se joindre au deuil qui se réunira à la maison mortuaire, rue du Temple, demain samedi, 25 décembre, à une heure et demie après midi.

TRAINS DIRECTS.

La Compagnie du chemin de fer d'Orléans, dans le but de donner une plus large satisfaction aux intérêts du commerce en accélérant ses transports, vient de prescrire la création de trains directs desservant onze grandes directions générales qui sont les suivantes:

- 1° Paris à Nantes et Landerneau;
- 2° Paris à La Rochelle et Rochefort;
- 3° Paris à Bordeaux;
- 4° Paris à Agen;
- 5° Paris à Toulouse;
- 6° Paris à Montluçon;
- 7° Nantes à Saincaise;
- 8° La Rochelle et Rochefort à Saint-Sulpice-Laurière;
- 9° Bordeaux à Montluçon et Gannat;
- 10° Bordeaux à Toulouse;
- 11° Bordeaux au Mans.

Comme disposition complémentaire, il est prescrit de renvoyer par les voies les plus rapides, à la gare la plus voisine située sur la direction générale à laquelle appartient le lieu de destination, toutes marchandises dont le point d'expédition et celui de destination appartiendraient à des directions générales différentes.

Le ministre de la guerre a adressé la circulaire suivante aux généraux commandants de corps d'armée:

« Messieurs, des doutes se sont élevés sur la question de savoir à partir de quelle époque doit commencer à courir le service des jeunes gens de la classe de 1874.

« Je ne puis que rappeler les dispositions de la circulaire ministérielle du 9 septembre 1872, et qui sont ainsi conçues: « Les jeunes gens qui auront devancé l'appel postérieurement au 1^{er} juillet 1872 ne compléteront, bien entendu, leur service que de cette époque; mais, pour les jeunes soldats appartenant aux départements où les opérations ont eu lieu en 1874, qui ont été compris dans le contingent et ont rejoint les drapeaux depuis la décision prise à leur égard par le conseil de révision jusqu'au 1^{er} juillet 1872, leur service commencera le 1^{er} janvier 1874 (art. 74 de la loi du 27 juillet 1872), alors même qu'ils auraient été renvoyés dans leurs foyers en vertu de la circulaire du 1^{er} juin de la même année.

« Quant aux engagés volontaires des mêmes départements, restés au corps après leur inscription sur les listes de la classe de 1874, ceux-là seuls qui ont bénéficié de la circulaire précitée, c'est-à-dire qui n'ont été rendus à leur famille qu'après le 1^{er} juin 1874, devront être admis à compter, pour la durée de leur service, le temps écoulé depuis leur renvoi dans leurs foyers.

« Je vous prie de porter ces dispositions à la connaissance des chefs de corps placés sous vos ordres.

« Le ministre de la guerre,
« Général DE CISEY.

La quête d'usage pour le Séminaire sera faite, le jour de Noël, dans toutes les églises et chapelles du diocèse.

M^{re} l'évêque vient de recevoir de Rome un Indult par lequel le Souverain-Pontife déclare proroger jusqu'au dimanche des Rameaux, inclusivement, le temps du Jubilé pour le diocèse d'Angers.

Les comités radicaux de province ont donné partout le mot d'ordre pour faire passer, autant que possible, comme délégués municipaux, les anciens maires et adjoints révoqués par le gouvernement.

LA CATASTROPHE DE LA LOUISIANE.

On mande de Bordeaux:

« Les autorités ont reçu les rapports des officiers des deux steamers la *Louisiane* et la *Gironde*.

« Ce dernier bateau est tout-à-fait hors de service. Les passagers qu'il portait se sont embarqués sur l'*Equateur*.

« Des quêtes ont été organisées pour les familles des victimes. »

La *Province*, de Bordeaux, donne les détails suivants sur l'abordage de la *Gironde* et de la *Louisiane*:

« A la suite d'une fausse manœuvre, que nous n'avons pas à apprécier ici, vu les grands intérêts de toutes sortes qui restent à débattre, le paquebot *Louisiane*, revenant des Antilles, et la *Gironde*, allant au Brésil et à la Plata, se sont violemment abordés, devant Richard, et la *Louisiane*, atteinte par le travers, a coulé immédiatement.

« Le commandant de la *Gironde* et le capitaine du paquebot anglais *Iberia*, qui arrivaient en ce moment sur les lieux, ont envoyé immédiatement tous leurs canots au secours des naufragés, dont on entendait distinctement les cris de détresse.

« Les embarcations de la *Gironde* en ont sauvé 65 et celles de la *Iberia*, dont la conduite en cette circonstance est tout-à-fait digne d'éloges, en ont recueilli 46.

« Comme il y avait 128 personnes, tout compris, à bord du navire coulé, il faut donc compter 47 pauvres victimes, parmi lesquelles se trouvent le commandant de la *Louisiane* et un de ses lieutenants.

« La *Gironde* a des avaries très-graves; son étrave est brisée, et un énorme trou est ouvert devant; mais, grâce aux mesures rapidement prises, la voie d'eau a pu être étalée, et vers trois heures du matin ce steamer se trouvait en état de remonter à Pauillac pour se faire visiter.

« Dans le choc, un chauffeur de ce navire, violemment blessé dans sa couchette, est mort deux heures plus tard.

« La *Louisiane* contenait dans son chargement diverses marchandises pour quelques négociants et armateurs bordelais, et des lingots d'une valeur considérable, suivant les on-dit, pour une grande maison de Paris.

« A la première nouvelle de l'événement, M. de Vial, représentant de la Compagnie générale transatlantique, et MM. de la Noë et Demanet, contrôleur des armements et ingénieur des Messageries maritimes, sont partis immédiatement sur les lieux du sinistre pour diriger les travaux possibles de sauvetage et sauvegarder les intérêts de leurs Compagnies respectives.

« Un bateau à vapeur de MM. Dumeau et Heyrym, est parti hier après-midi, pour aller chercher la correspondance, les passagers et leurs bagages, qui devront être transbordés sur l'*Equateur*, chargé d'effectuer le voyage interrompu de la *Gironde*, vers le 27 ou 28 courant, à moins de contre-ordres improbables de la Compagnie des Messageries ou du gouvernement. »

On lit également dans les autres feuilles de Bordeaux:

« Avant-hier, à dix heures du soir, au-dessous du Pauillac, la *Gironde* a abordé par un brouillard intense le paquebot la *Louisiane*, venant de Saint-Nazaire pour compléter à Bordeaux son chargement pour les Antilles. L'avant de la *Gironde* a fait dans le flanc de la *Louisiane* un trou de plus de 4 mètres. Aussitôt la *Louisiane* a coulé à pic.

« Il y avait 128 personnes à bord.
« Le steamer anglais *Iberia* a aussitôt expédié deux canots, qui ont sauvé quarante-cinq personnes, dont le second et deux mécaniciens.

« De son côté, la *Gironde* a envoyé deux canots avec lesquels on réussit à embarquer soixante-quatre personnes, au nombre desquelles se trouvent MM. Garlaud, premier

lieutenant, Lacouture, deuxième lieutenant, tous deux trouvés sur une planche au milieu de la rade; Foucaut, sous-commissaire, qui s'est cramponné dans les haubans avec le commissaire en chef Betsellère et un mécanicien.

« La *Gironde*, qui a eu son étrave complètement enlevée, se trouve dans l'impossibilité de continuer sa route et va remonter à Bordeaux pour réparer ses avaries. Un de ses matelots a été écrasé sur le gaillard d'avant.

« L'agent de la Compagnie transatlantique a immédiatement envoyé trois bateaux à vapeur pour lui porter secours. Tout le personnel a, par ses soins, été transporté sur le navire *Martinique*.

« A six heures, les officiers ont été débarqués à Pauillac, pour les enquêtes à faire par l'inscription maritime.

« A l'endroit où le transatlantique a coulé, il y avait très-peu de fond, et on espère arriver, sinon à le renflouer, du moins à sauver la cargaison. La perte matérielle est couverte par des assurances.

« Les victimes, au nombre de quatorze ou quinze, ont dû leur perte à l'intensité du brouillard, qui a rendu inévitable une certaine confusion. »

Dernières Nouvelles.

On assure que le mot d'ordre donné aux préfets pour les élections est de combattre surtout les candidats du centre gauche.

Des nouvelles récentes reçues des Vosges affirment que le succès de la candidature de M. Buffet soit au Sénat, soit à la Chambre des députés, est peu certain.

Pour les articles non signés: P. GODET.

Bulletin Financier.

Paris, 23 décembre.

Le marché a été excellent et la plus grande animation n'a cessé de régner pendant toute la bourse. Le 3 0/0 a gagné 10 cent. Restant hier à 101,20, il s'est élevé aujourd'hui à 104,30 et l'on a même traité vers 2 h. 1/2 à 104,35.

2 cent. 1/2 de hausse sur le 3 0/0 qui s'est arrêté en clôture à 65,85, après avoir fait 65,92 1/2.

L'Italien a également gagné 5 cent., et il était très-demandé au coup de cloche à 73,35.

Même variation qu'hier sur le Crédit mobilier. On a coté 198,75, 200, 197,50 et finalement 198,75. La clôture a été très-ferme et il n'est pas douteux que d'ici à quelques jours le cours de 200 sera de nouveau dépassé.

Rien à dire du Turc qui paraît s'être arrêté au cours de 24: on a traité aujourd'hui au cours de 24,45. Les Lots sont offerts à 66.

Le Pérou fait 34 1/8.

Le Mobilier espagnol qui tourne depuis longtemps autour du cours de 700 paraît s'être définitivement fixé. Il s'y est arrêté aujourd'hui, et nous croyons que ses variations soient désormais bien sensibles.

Les Obligations autrichiennes font 318 et les Lombards 240.

Banque de Paris, 1,105.

Extérieure espagnole, 18 3/16; Intérieure espagnole, 16 3/16.

État civil de la ville de Saumur

Du 1^{er} au 30 novembre 1875.

MARIAGES.

Le 6. — Casimir-Louis-Joseph Descamps, maître d'armes, a épousé Basilide-Eugénie Bouchon, couturière, tous deux de Saumur. — Albert Lorido, tapissier, de Saumur, a épousé Anne-Marie-Louise Petitbon, tapissière, de Chinon.

Le 8. — Adrien-Eugène Moreuil, peintre en voiture, a épousé Emilie-Ernestine Gallard, couturière, tous deux de Saumur. — Jean Martin, tailleur de pierre, de Louerre, a épousé Louise Barbier, sans profession, de Saumur. — François Blanchard, cultivateur, a épousé Marie-Françoise Lebreton, sans profession, tous deux de Saumur. — Mathurin-Julien-Marie Hervo, domestique, a épousé Perrine-Anne Gendry, domestique, tous deux de Saumur. — Pierre Lionnet, cocher, a épousé Marie-Jeanne Monory, domestique, tous deux de Saumur. — Pierre Vally, employé de chemin de fer, de Tours, a épousé Georgette-Adèle Pernot, couturière, de Saumur.

Le 15. — Victor-René Auger, sculpteur, a épousé Adèle Rougé, couturière, tous deux de Saumur. — Henri-Augustin Monxion, sabotier, de Nouâtre (Indre-et-Loire), a épousé Eugénie Quenard, couturière, de Saumur. — Christophe Hoffmann, cavalier de manège, a épousé Louise-Joséphine Perreau, lingère, tous deux de Saumur.

Le 16. — Placide-Jean Balard, cavalier de manège, a épousé Mélanie Renaud, domestique, tous deux de Saumur. — René-Charles Pelletier, maréchal-ferrant, de Saint-Martin-de-Sanzay, a épousé Cécile-Perrine-Marie Yvont, lingère, de Saumur.

DÉCÈS.

Le 4^{er}. — Angélique Mollai, sans profession, 83 ans, veuve Aubin Guillon, rue du Portail-Louis. — Henri-Louis Boutin, 15 jours, rue Nationale. — Albert Haumasson, 45 jours, montée du Fort.

Le 2. — Alexis Bernard, journalier, 54 ans, à l'Hospice.

Le 4. — Victoire Rochais, rentière, 96 ans, veuve Joseph Lemoine, rue du Vieux-Pont.

Le 5. — René Granry, sabotier, 73 ans, rue de la Visitation. — Claude (sans renseignement), mort sur la voie publique.

Le 6. — Pierre Paquereau, cultivateur, 64 ans, au Petit-Puy. — Anne Garrenger, rentière, 85 ans, veuve René Meschine, rue Notre-Dame.

Le 10. — René Pelou, marinier, 59 ans, rue du Petit-Pré. — Noël Peltier, tailleur de pierre, 69 ans, à l'Hospice.

Le 11. — Louis-Romain Suberbie, forgeron, 46 ans, rue de la Visitation. — Louis-Vincent Freulon, 45 jours, rue de Nantilly. — Françoise Francillon, marchande de légumes, 53 ans, à l'Hospice.

Le 13. — Rose Duchesne, couturière, 42 ans, épouse Claude Robichon, à l'Hospice.

Le 15. — Henri-Louis Moulin, employé de commerce, 48 ans, rue des Pâiens.

Le 16. — Camille Colombel, 6 mois, rue Nationale.

Le 19. — Téléphore Migeau, cloutier, 36 ans, à l'Hospice.

Le 23. — Louis Mariet, menuisier, 55 ans, rue Saint-Nicolas.

Le 24. — Joseph Ledeuil, 3 mois, rue de la Chouetterie.

Le 25. — Ernest Dolivet, 4 mois, rue de la Visitation. — Louise-Jeanne Braull, sans profession, 67 ans, épouse François Courtet, rue de Fenet.

Le 27. — Marie-Augustine Briau, sans profession, 26 ans, épouse Auguste Pironneau, rue Dacier.

Le 28. — Anne Emeray, sans profession, 95 ans, veuve Louis Coutelet, Grand-rue. — Pierre-Prospér Godrie, maréchal-ferrant, 47 ans, route de Rouen.

LA PATRIE (35^e année), rue du Croissant, 12, Paris, est toujours rapidement et sûrement renseignée. Elle donne en primes gratuites: LE THEATRE D'ALEXANDRE DUMAS FILS, 4 magnifiques volumes avec les célèbres préfaces; LES MÉMOIRES DE M. GUIZOT, 8 volumes valant 60 fr. en librairie; L'UNIVERS ILLUSTRÉ, DES PARTITIONS DE MUSIQUE; de très-beaux volumes illustrés pour ETRENNES, etc.

La Patrie commencera prochainement la publication d'un roman du plus dramatique et saisissant intérêt, intitulé:

SILBER ET COMPAGNIE

Ecrit spécialement pour la Patrie,

Par le prince LUBOMIRSKI, auteur de l'intéressant roman: *Par ordre de l'Empereur*, qui a été si bien accueilli par les lecteurs de ce journal. Cet ouvrage appelé, croyons-nous, à un immense succès. Départements: 16 fr. par trimestre.

L'*Univers illustré* présente, dans son numéro de cette semaine, un ensemble de gravures aussi varié qu'attrayant. Parmi les intéressants sujets que le crayon de ses dessinateurs a reproduits, nous signalerons: un train de chemin de fer arrêté par les neiges aux environs de Montélimar; une chasse aux éléphants dans l'île de Ceylan (cinq sujets); le nouveau jardin-aquarium de Westminster, à Londres; le portrait de S. M. la reine de Danemark; la chute du ballon *l'Univers* à Vincennes; le *Skating-Ring* (salle de patinage) au cirque des Champs-Élysées; malheureux à la porte d'une maison de refuge, à Londres; la carte du ciel, le 15 décembre, etc., etc. — Rébus, problème d'échecs.

Nous devons rappeler que l'*Univers illustré* offre en ce moment à ses abonnés une nouvelle et très-attrayante PRIME GRATUITE, consistant en volumes de nos écrivains les plus célèbres, volumes qui sont élégamment cartonnés à l'anglaise, avec titre doré.

Les éditeurs Michel Lévy viennent de mettre en vente le tome XII des *Nouveaux Samedis*, de M. A. de Pontmartin. Ce nouveau volume ne le cède en rien aux précédents pour l'intérêt et la variété des sujets. La poésie y est représentée par Lamartine, Joseph Autran, Victor de Laprade, Jules Lacroix, Edouard Grenier; le roman par George Sand, Cherbuliez, Champfleury, Ferdinand Fabre; la littérature proprement dite, la politique et l'histoire par Sainte-Beuve, Frédéric Soulié, Camille Desmoulins, Jules Claretie, M. de Rémusat, Jules Simon, Odilon Barrot. Cette série des *Nouveaux Samedis*, presque entièrement consacrée aux œuvres et aux auteurs modernes, tiendra une place importante dans l'histoire littéraire de notre siècle.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry, de Londres, dite :

REVALESCIÈRE

Vingt-huit ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, palpitations, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, membrane muqueuse, cerveau et sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant ou après certains plats compromettants, oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, réussit à éviter tous les accidents de l'enfance. — 85 000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan,

lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, M. le professeur docteur Beneke, etc., etc.

N° 49,842 : M^{me} Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatulences, spasmes et nausées. — N° 46,270 : M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N° 46,210 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N° 46,218 : le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N° 18,744 : le docteur-médecin Shorland, d'une hydropisie et constipation. — N° 49,522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse.

Cure N° 80,416.

M. le docteur F. W. Beneke, professeur de médecine à l'Université de Marbourg, fait le rapport suivant à la clinique de Berlin, le 8 avril 1872 :

« Je n'oublierai jamais que je dois la préservation et la vie d'un de mes enfants à la Revalescière Du Barry.

» L'enfant, à l'âge de quatre mois, souffrait, sans cause apparente, d'une atrophie complète,

avec vomissements continuels qui résistaient à deux nourrices et à tous les traitements de l'art médical. La Revalescière a immédiatement arrêté les vomissements et complètement rétabli sa santé en six semaines de temps. Elle est quatre fois plus nutritive que la viande.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière rafraîchissent la bouche et l'estomac, enlèvent les nausées et les vomissements, même en grossesse ou en mer. En boîtes de 4, 7 et 60 francs. — La Revalescière chocolatée rend l'appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois plus que la viande et que le chocolat ordinaire, sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr., de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt à Saumur, chez M. COMMON, rue Saint-Jean; M^{me} GONDRAND, rue d'Orléans; M. BRESSON, successeur de M. TEXIER; M. NORMANDINE, rue Saint-Jean; M. J. RUSSON, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^o, 26, place Vendôme, Paris.

Évitez les contrefaçons. — N'acceptez que nos boîtes en ferblanc, avec la marque de fabrique *Revalescière Du Barry*, sur les étiquettes. (551)

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'hiver.

Départs de Saumur pour Poitiers :
6 heures 10 minutes du matin.
11 — 30 — — — —
1 — 40 — — — —
7 — 40 — — — — du soir.

Départs de Poitiers pour Saumur :
6 heures 30 minutes du matin.
10 — 30 — — — —
12 — 30 — — — —
6 — 40 — — — — du soir.

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 25 DÉCEMBRE 1875.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance décembre.	66	»	15	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	735	»	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	743	75	1 25
4 1/2 % jouiss. septembre.	95	85	»	Crédit Mobilier.	200	1	25	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	703	75	1 25
5 % jouiss. novembre.	104	25	»	Crédit Foncier d'Autriche.	507	50	»	Société autrichienne, j. janv.	670	»	6 25
Obligations du Trésor, t. payé.	477	50	»	Charentes, 400 fr. p. j. août.	395	»	2 50	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857.	938	»	»	Est, jouissance nov.	573	50	»				
Ville de Paris, oblig. 1855-1860.	498	75	8 75	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	969	50	»	Paris-Lyon-Méditerranée.	319	»	»
— 1865, 4 %	500	»	»	Midi, jouissance juillet.	723	75	1 25	Est.	309	»	»
— 1869, 3 %	360	»	»	Nord, jouissance juillet.	1207	80	3 50	Nord.	326	»	»
— 1871, 3 %	344	25	»	Orléans, jouissance octobre.	995	»	1 25	Ouest.	330	»	»
— 1875, 4 %	463	»	»	Ouest, jouissance juillet, 65.	617	50	7 50	Midi.	316	75	»
Banque de France, j. juillet.	3880	»	»	Vendée, 250 fr. p. j. jouiss. juill.	1060	»	12 50	Deux-Charentes.	289	»	»
Comptoir d'escompte, j. août.	617	50	»	Compagnie parisienne du Gaz.	26	»	»	Vendée.	234	»	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	595	»	»	Société Immobilière, j. janv.	318	75	6 25	Canal de Suez.	518	75	»
Crédit Foncier colonial, 250 f.	375	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juill.							
Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	915	»	»								

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR (Service d'hiver, 20 décembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.
6 — 45 — — — — (s'arrête à Angers)
9 — 1 — — — — omnibus.
1 — 33 — — — — soir,
4 — 19 — — — — express.
7 — 17 — — — — omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.
3 heures 35 minutes du matin, omnibus-mixte.
8 — 30 — — — — omnibus.
9 — 41 — — — — express.
4 — 44 — — — — soir, omnibus.
10 — 38 — — — — express-poste.
L'entraîn d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 8 h. 45.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE MAISON

A Saumur, place du Marché-Noir, n° 1, et rue du Puits-Neuf, n° 23. S'adresser audit notaire ou à M. LOISELLEUR, rue d'Orléans. (589)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE Ensemble ou séparément. Commune de Dampierre, rue Morin.

- 1° Une maison, composée de salon, salle à manger, cuisine, trois chambres à coucher, servitudes complètes, cour, vastes caves avec pressoir.
- 2° Un jardin, bien affruié, contenant 12 ares.
- 3° Un clos de vigne blanche, contenant 33 ares.
- 4° Un clos de vignes blanche et rouge, contenant 77 ares, dit le Clos-de-Tussay. S'adresser audit notaire. (438)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE OU A LOUER UN JARDIN Rue Saint-Lazare, 34. S'adresser audit notaire. (490)

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE, LES IMMEUBLES Ci-après désignés.

- 1° Une maison, sise commune de Varennes-sous-Montsoreau, au canton de Gaure, composée de plusieurs logements, cour et jardin; le tout entouré de murs, contenant environ 11 ares 15 centiares, numéros 588 et 589, section F.
- 2° Dix ares 83 centiares de terre labourable, sis commune de Villeberrier, appelés les Sables, portés au cadastre sous le numéro 5, section B.
- 3° Onze ares 50 centiares de terre, même commune, canaux des Aulnes, portés au cadastre sous le numéro 807, section B. S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, audit M^e MÉHOUS. (567)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

ADJUDICATION En l'étude de M^e CLOUARD, Le dimanche 9 janvier 1876, à midi.

DE 18 MORCEAUX DE VIGNES ET DE TERRES LABOURABLES D'une contenance totale d'un hectare soixante-quatre ares, situés communes de Saumur, de Dampierre, de Varrains et de Chacé. (Voir les affiches.) (597)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE, Soixante-six ares de vigne, aux Justices, avec grotte et pressoir à vis; 44 ares de vigne, à la Maligne; 33 ares de terre, à la Maligne, ou le Vau-Langlais; le tout commune de Bagneux. Entrée en jouissance de suite. Toutes facilités de paiement. S'adresser à M. Joseph GIRAULT, au Pont-Fouchard, ou à M^e CLOUARD, notaire. (592)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE, Avec jouissance de suite.

- 1° Très-belle maison de campagne, dite les Tourelles, au canton de la Croix-Cassée, commune de Villeberrier, à un kilomètre de Saumur: onze chambres, remise, écurie, maison de jardinier et jardin de 48 ares.
- 2° Maison, à Saumur, quartier de Nantilly, rue du Presbytère, n° 1 et 3: onze pièces, remise, écurie, caves en roc et deux jardins; gaz et eau de la ville.
- 3° Très-grande et belle cave en roc, place de Nantilly, ayant son entrée près le presbytère.
- 4° Autre maison, à Saumur, place de Nantilly, n° 5, et rue du Presbytère, n° 2; belle cave en roc, jardin. S'adresser à M. CHRISTIANI, négociant à Saumur, rue du Presbytère, ou à M^e CLOUARD, notaire. (492)

A VENDRE LE CHATEAU DE SOUZAY BELLES CAVES, CUVES, Jardin, terres et vignes. S'adresser à M^e LE BLAYE, notaire.

A CÉDER DE SUITE Pour cause de décès, UN PETIT COMMERCE D'ÉPICERIE, MERCERIE, VAISSELLE Près de la gare du chemin de fer. S'adresser à M. ROBERT, 14, rue de Rouen. (617)

A VENDRE UNE JUMENT DE SANG sept ans, S'attelant et se montant. S'adresser à M. RAIMBAULT, maréchal, rue Beaurepaire. (613)

A VENDRE UNE BELLE CALÈCHE S'adresser au bureau du journal.

MALADIES CHRONIQUES

Vices du sang, Cancres de toute nature, Epilepsie, Ulcères, Goutte, Asthmes, Catarrhes, Rhumatismes, Toux, Maladies de la peau, de la poitrine, de l'estomac, du cœur, du foie et des voies urinaires.

On ne paie les honoraires qu'après la guérison. Telle est la garantie donnée par le Dr ROBBE, médecin homéopathe, 80, rue d'Amsterdam, à Paris. Consultation de 3 à 5 h. — Par correspondance affranchie. (621)

RIELLANT DENTISTE Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

ON DEMANDE UN JEUNE HOMME de quinze à seize ans, de bonne famille et de bonne éducation, désireux d'apprendre le commerce de gros et la langue anglaise, pour être employé au pair dans une maison de commerce de Dublin (Irlande). S'adresser par lettre, en donnant références, à M. G. BOUGUERAU, 15 bis, rue de Maubeuge, Paris.

ÉTRENNES 1876 1 FR. LA MONTRE merveilleuse, B^{es} g. d. g., pour enfant, fait tic-tac. Ses aiguilles tournent avec régularité. Envoyer 1 fr. 75 pour expédition franco. A. PETIT, 54, rue du Château-d'Eau, au 2^e, Paris. (625) Saumur, Imprimerie P. GODET.

Paris, 3, Chaussée-d'Antin, 3. LIBRAIRIE DE L'ART A. BALLUE, Editeur. 3, Chaussée-d'Antin, 3, Paris.

L'ART

1 an : 120 fr. Revue Hebdomadaire Illustrée 3 mois : 30 fr. Paris et Départements. — DEUXIÈME ANNÉE, 1876 — 4 volumes par an. Les trois volumes, formant la Collection 1875, et contenant 67 Eaux-fortes et plus de 600 Gravures, sont en vente à la LIBRAIRIE DE L'ART et à la LIBRAIRIE CH. DELAGRAVE, 58, rue des Ecoles. Deux éditions de grand luxe { L'une tirée à cent exemplaires sur papier de Hollande. 400 fr. par an { L'autre tirée à cinq exemplaires sur vélin. 1,200 fr. par an

En vente à la LIBRAIRIE DE L'ART et à la LIBRAIRIE CHARLES DELAGRAVE L'ART EN ALSACE-LORRAINE Par RENÉ MENARD Grand in-8°, de plus de 500 pages, 16 Eaux-fortes et un grand nombre de gravures dans le texte. Prix : broché, 40 fr.; — relié, 50 fr. ENTRETIENS SUR LA PEINTURE Par RENÉ MENARD Avec texte anglais en regard. — Grand in-8° avec 50 eaux-fortes. Prix : broché, 75 fr.

LES EAUX-FORTES DE JULES DE GONCOURT Notice et Catalogue de PHILIPPE BURTY Grand in-4° colombier — 24 eaux-fortes — en carton : 200 exemplaires sur papier teinté. 100 fr. 100 — sur Hollande 200 fr.

LA TROISIÈME INVASION 1^{re} partie : De la Déclaration de la guerre à la capitulation de Sedan. Texte par F. VERON. — 77 eaux-fortes de LANCON Grand in-folio de 200 pages. 500 exemplaires numérotés. 200 fr. 50 — sur Hollande 400 fr.

L'EAU DE SUEZ VACCINE DE LA BOUCHE supprime instantanément LES MAUX DE DENTS Conservation, blancheur des Dents et pureté d'haleine assurée. Lire la Brochure. BESSON, pharm. à Saumur. Certifié par l'imprimeur soussigné.